



SESSION PLENIERE DU 30 JANVIER 2024
SESSION D'INSTALLATION

Les CESER sont renouvelés tous les 6 ans, à mi-parcours du mandat du conseil régional. Une nouvelle mandature a donc débuté début 2024.

La session du 30 janvier était consacrée à l'élection de la présidence du CESER.

La candidate de la FNSEA, soutenue par le MEDEF et l'U2P, l'emporte d'une voix contre le candidat issu du comité 21, que la CGT avait soutenu, avec de nombreuses autres organisations, dont la CFDT.

Ceci avec le soutien notamment de FO, qui décidément a choisi son camp, celui du patronat.

La CFTC et la CGC n'ont pas souhaité communiquer leur vote.

Suite à cette élection, nous avons à nouveau une présidence du CESER issue du collège patronal.

Alors que la pratique du CESER est celle du partage des responsabilités, la majorité du collège 1 a tenté à plusieurs reprises de truster des responsabilités, soit en candidatant directement, soit en poussant des candidatures en sous-main.

La CGT conserve cependant le poste de président de la commission transport-énergie, ainsi que le secrétariat de la commission Environnement -territoires.

LES ÉLECTIONS AUX POSTES À RESPONSABILITÉ

Présidence du CESER :

Votes : Marie-Thérèse Bonnaud (FNSEA) est élue avec 54 voix contre 53 voix pour Antoine Charlot (comité 21).

Vice-présidence déléguée à l'évaluation des politiques publiques :

Bérangère Feufeu (CLCV) est élue par 58 voix contre 47 voix pour Françoise

Raynaud (entreprises publiques). La CGT a voté pour Bérangère Feufeu.

Vice-présidence déléguée à l'Europe-International :

Jean-François Trouillard (MEDEF) est élu par 59 voix La CGT a voté blanc, à l'image de 61 conseillers et conseillères.

Vice-présidence déléguée coopération-territoire :

Paul Cloutour (CFDT) est élu par 99 voix. La CGT a voté pour dans le cadre du partage des responsabilités au CESER.

Présidences de commission ayant la qualité de vice-président.e.s :

- **commission santé - social :** Dominique Laperrière (Union Régionale des Associations Familiales)
- **commission économie :** Géraldine Béalu (CCI)
- **commission transport énergie :** notre camarade Yvic Kergroac'h
- **commission environnement - territoires :** Sophie Descarpenteries (environnement)
- **commission éducation - formation – métiers de demain :** Jacques Bordron (CFDT)
- **commission culture – sport – vie associative :** Eric Girardeau (U2P)

La CGT s'est abstenue pour les candidat.es du collège patronal et a voté pour les autres.

Notre camarade Eric Bachelot reste secrétaire de la commission Environnement territoires.

Rapporteurs généraux ayant la qualité de vice-présidents :

- **rapporteur général budget :** Damien Martineau (Union Sociale de l'Habitat)
- **rapporteur général plans – schémas ;** Antoine Charlot (personnalité qualifiée issu du comité 21)

Élection au bureau :

La présidente et les vice-président.e.s (VP délégué.e.s, président.e.s de commissions, rapporteurs généraux) siègent au bureau du CESER.

Celui-ci est complété pour obtenir 10 postes pour chacun des collèges 1 (organisations patronales), 1 (organisations syndicales de salarié.e.s), 3 (associations et organismes divers).

Outre le siège obtenu par Yvic Kergroac'h, en tant que président de commission, **la CGT a obtenu un second poste pour Catherine Paris**, par ailleurs secrétaire du comité régional. FO perd une des deux places qu'elle occupait au profit de la CFDT, qui bénéficie de 3 sièges, au vu notamment de l'évolution de la représentativité syndicale au plan régional. Solidaires intègre le bureau.

Le collège 3 (organismes divers) a présenté 12 noms pour 6 places, ce qui a conduit l'assemblée à choisir entre les candidat.e.s.

La CGT a soutenu les candidat.e.s les plus proches des valeurs qu'elle défend, à savoir : Michel Bonhoure (culture), Cécile Chénéde (FCPE), Marie Mezière-Fortin (France Nature Environnement), Vincent Pipaud (Ligue de Protection des Oiseaux), Mariko Vidailac (associations de jeunes), et Jean-Pierre Letourneux (fédération des acteurs de la solidarité).

Ces derniers et dernières ont été élu.e.s à l'exception de Marie-Mezière Fortin, au profit de Anne Cordier (Comité Régional Olympique du Sport).

L'ensemble des responsabilités sera soumise au vote de l'assemblée à mi-mandature (début 2027).

Participant à l'ensemble des commissions, ainsi qu'au bureau du CESER, la CGT s'efforcera de porter au mieux ses propositions et repères revendicatifs, pour faire avancer l'intérêt des salarié.e.s et des populations.

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21